

RCS : CARCASSONNE

Code greffe : 1101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00117

Numéro SIREN : 441 662 699

Nom ou dénomination : A2 IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2020 sous le numéro de dépôt 2216



Greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE

34 rue de Strasbourg 11890 CARCASSONNE CEDEX 9

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:00

Téléphone : 04.68.11.27.30

www.greffe-tc-carcassonne.fr - www.infogreffe.fr

SC/2002 B 00117

@COM QUERCY-ROUERGUE

ZI LA FARRAYRIE - BP 42

46100 FIGEAC

Nos références : SC/2002 B 00117

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : A2 IMMOBILIER

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

5B BOULEVARD OMER SARRAUT
11000 CARCASSONNE

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 441662699 R.C.S Carcassonne

Le greffier soussigné constate le 21/09/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/2216, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019

Récépissé délivré le 21/09/2020

Le greffier

Maître Simon MAUREL



A2 IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 5 Bis Boulevard Omer SARRAUT
11000 CARCASSONNE
441 662 699 RCS CARCASSONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 193 902,13 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	193 902,13 euros
A titre de dividendes	140 000,00 euros
Soit 1 750,00 euros par action	
Le solde	53 902,13 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 242 347,09 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} septembre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition

JPA

commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 140 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2017 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2018 : 65 000 euros, soit 812,50 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 65 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Jean-François ALIAS**



Désignation de l'entreprise : SARL A2 IMMOBILIER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 5 b boulevard omer sarraut 11000 CARCASSONNE Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 4 4 1 6 6 2 6 9 9 0 0 0 4 6 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		
	Fonds commercial (1)	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	Terrains	AP	AQ		
	Constructions	AR	AS		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	17 365	29 405
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW		
	Immobilisations en cours	AX	AY		
	Avances et acomptes	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV		
	Autres participations	BB	BC		
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	BD	BE	282	282
	Créances rattachées à des participations	BF	BG	35 000	35 000
	Autres titres immobilisés	BH	BI	128	128
	Prêts	BJ	BK	17 365	64 815
	Autres immobilisations financières *	BL	BM		
	TOTAL (II)	BN	BO		
	STOCKS *	BP	BQ		
	En cours de production de biens	BR	BS		
	En cours de production de services	BT	BU		
	Produits intermédiaires et finis	BV	BW	3 500	3 500
	Marchandises	BX	BY	17 007	17 007
	Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	CA	41 765	41 765
	CRÉANCES	CB	CC		
	Clients et comptes rattachés (3)*	CD	CE	354 693	354 693
	Autres créances (3)	CF	CG	63 338	63 338
	Capital souscrit et appelé, non versé	CH	CI	892	892
Comptes de régularisation	DIVERS	CJ	CK	481 196	481 196
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CW			
	Disponibilités	CM			
	Charges constatées d'avance (3)*	CN			
	TOTAL (III)	CO	1A	17 365	546 011
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif * (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations :	Stocks :	Créances :		

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		SARL A2 IMMOBILIER		Néant	☐ *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000.....)	DA		8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,)	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		188 445	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		193 902	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		391 147
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		24 380	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		5 767	
	Dettes fiscales et sociales	DY		104 297	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		20 420	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		154 864	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		546 011	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		154 864		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	BH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

JGA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL A2 IMMOBILIER				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue	FD		FE	FF		
		FG	642 731	FH	FI 642 731		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	642 731	FK	FL 642 731		
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 223		
	Autres produits (1) (11)				FQ 368		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 643 323	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 148 772	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 4 846	
	Salaires et traitements *					FY 142 661	
	Charges sociales (10)					FZ 53 647	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA 5 886	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 26 626	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 382 439	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 260 883		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 2 136	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP 2 136	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 586	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU 586	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 1 550		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 262 433		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

JFA

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A2 IMMOBILIER		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	8	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	8	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(8)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	68 523	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	645 458	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	451 556	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	193 902	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	2 626
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	223
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	22 511
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
CHARGES EXCEPTIONNELLE			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			8			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

JFA